

Parc national du Gros-Morne (Terre-Neuve)
Phare de Lobster Cove Head

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare de Lobster Cove Head regroupe trois bâtiments, soit le phare proprement dit, construit en 1897, la maison du gardien, construite la même année, et la remise, construite en 1950 afin de remplacer un bâtiment antérieur.

La tour en métal du phare a été coulée par Victoria Iron Works de St. John's (Terre-Neuve) et la lanterne par les Chance Brothers de Birmingham (Angleterre). La maison a été conçue et construite par des gens de la région. La remise a cependant été conçue par les architectes de la Garde côtière canadienne afin de s'harmoniser aux bâtiments d'origine de 1897.

Le phare se trouve à l'intérieur des limites du parc national du Gros-Morne et fait maintenant partie des lieux d'interprétation du parc. La Garde côtière canadienne, rattachée au ministère fédéral des Transports, demeure le propriétaire et l'exploitant du phare, mais elle a cédé la maison du gardien et la remise au Service des parcs d'Environnement Canada en 1976. Voir le dossier du BEÉFP 89-44.

Raisons de la désignation

Le phare de Lobster Cove Head a été désigné édifice «reconnu» en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'il représente sur le plan architectural et de la place privilégiée qu'il occupe au sein de son milieu.

Le phare de Lobster Cove Head témoigne de l'amélioration de la sécurité pour la navigation, tant pour la pêche que le transport maritime le long de la côte de Terre-Neuve. Sa construction démontre que la colonie avait finalement pris en charge ses responsabilités à l'égard des populations de la côte ouest de l'île.

Le phare de Lobster Cove Head, avec sa tour en métal coulé localement et sa lanterne historique réalisée par une entreprise réputée, la Chance Brothers, constitue un bel exemple de tour faite d'éléments préfabriqués comme on en trouve à Terre-Neuve. Sa valeur esthétique est considérablement accrue en raison de son emplacement stratégique sur un affleurement rocheux.

Les trois bâtiments, soient le phare, la maison du gardien et la remise, forment le noyau du site depuis la création du phare.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial du phare est défini par les proportions simples et élégantes de ses trois bâtiments, l'excellente qualité de l'exécution et des matériaux de construction ainsi que la relation entre les bâtiments et le site.

Parc national du Gros-Morne (Terre-Neuve)
Phare de Lobster Cove Head (suite)

Le phare est caractérisé par une structure droite en fonte, assise sur une fondation standard en béton. La disposition de deux simples fenêtres à quatre carreaux dans la tour, l'une juste sous la lanterne et l'autre à mi-hauteur du fût, contribue à la qualité esthétique du bâtiment. La lanterne, bien en évidence, d'aspect simple avec des fenêtres légèrement incurvées que séparent des meneaux verticaux, est couronnée d'un toit en dôme et d'une girouette. Les proportions élégantes de la tour et de sa lanterne devraient être conservées.

La maison du gardien est une structure à ossature de bois de deux étages, revêtue de planches à clins peintes en blanc, avec un toit en forme de boîte à sel, une fenestration irrégulière et une véranda à l'avant. La maison est un bâtiment agréable dont la conception et l'exécution méritent d'être soigneusement respectées, car elles témoignent des traditions locales d'habitation, en particulier par le biais de ses fenêtres à guillotine, de sa silhouette du toit et sa simplicité. La disposition des pièces à l'intérieur, qui correspond à la fonction d'origine, devrait être conservée.

Les éléments caractéristiques de la remise comprennent le revêtement à clins, le toit à pignons, les portes doubles de la petite façade ainsi que les portes et les fenêtres réparties de façon irrégulière sur les autres façades. Ce bâtiment fonctionnel a été conçu afin de s'harmoniser avec les bâtiments d'origine, une pratique à retenir pour la construction éventuelle d'autres bâtiments.

Les trois bâtiments situés à cet endroit devraient être conservés dans leurs formes, leurs couleurs et leurs conditions actuelles.

L'emplacement est très pittoresque, avec des affleurements rocheux et un bouquet d'arbres qui contribuent au caractère maritime particulier du lieu. Il faudrait éviter que de nouveaux aménagements empiètent sur le site et tout nouvel élément nécessaire à l'interprétation devrait respecter l'intégrité historique du lieu.